



### PRO CHANVRE

## Mise en œuvre des bétons et mortiers de chanvre

### Objectifs de formation

- Maîtriser les caractéristiques des bétons et mortiers de Chanvre, connaître leurs possibles applications, maîtriser la mise en œuvre.

### Programme détaillé

#### JOUR 1

**9h** - Ouverture de formation : accueil, présentations, informations sur l'organisation de la formation

**9h30** - Démarrage de la formation : répartition des apprenants en groupes et préparation de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne)

**10h30** - pause

**10h40** - Mise en œuvre des mortiers sur maquettes et/ou supports réels. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

**11h** - Retour en salle : Travaux en groupes sur les propriétés des bétons et mortiers de chanvre :

- thermiques
- hygrométriques
- acoustiques
- qualité de l'air intérieur (QAI)
- incendie
- environnementales

**12h à 13h** - Pause déjeuner

**13h** - Préparation de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne). Les groupes découvrent les techniques non-pratiquées le matin. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

**15h** - Pause

**15h10** - Retour en salle. Travaux en groupes sur les sujets liés aux bétons de chanvre :

- La plante chanvre, sa culture, ses caractéristiques, le label *Granulat Chanvre Bâtiment*
- Les liants utilisés pour les bétons de chanvre, leur fabrication, leurs propriétés, la norme EN 419-1 *Chaux de construction*

**16h30** - Nettoyage et rangement

**17h** - Bilan de la première journée

### Les + de la formation

- Formation agréée par Construire en Chanvre
- Documents fournis : Règles Professionnelles 2024 (RP2C) et Guide des bonnes pratiques (Tome 2) « Technologie de chantier Chanvre »

✓ Durée : 2 jours - 14 heures

✓ Public visé:

Tout professionnel du bâtiment ayant à réaliser des parois opaques ayant de bonnes performances thermiques, hygrothermiques et environnementales (sols, murs, toitures). Maçon, façadier, plaquiste...

✓ Pré-requis :

Avoir une expérience significative dans le domaine de la façade ou maçonnerie ou être titulaire d'un diplôme dans ces domaines-ci

✓ Animation :

SOIROT Quentin, agréé par Construire en Chanvre

✓ Méthodes pédagogiques :

Alternance de théorie et pratique tout au long de la formation

✓ Moyens techniques :

Tout matériel nécessaire à la formation (vidéoprojecteur, documents papier et/ou numériques, bétonnière, malaxeur, seaux, EPI, etc..).

✓ Évaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement collectives + Attestations individuelles de présence
- Évaluation des acquis par des exercices
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par les apprenants
- QCM de fin de formation
- Attestation de formation Construire en Chanvre remise aux apprenants

### JOUR 2

**9h** - Accueil, récapitulatif de la journée de la veille

**9h30** - Démarrage des ateliers pratiques : répartition des apprenants en groupes et préparation et mise en œuvre de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne). Les groupes découvrent les techniques non-pratiquées précédemment.

**10h30** - Pause

**10h40** - Mise en œuvre des mortiers sur maquettes et/ou supports réels. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

**11h** - Retour en salle : Travaux en groupes sur la filière chanvre nationale et les Règles Professionnelles de la Construction Chanvre (RP2C).

- les RP2C
- l'assurabilité et ses piliers
- focus sur la filière Chanvre Nouvelle-Aquitaine

**12h à 13h** - Pause déjeuner

**13h** - Préparation et mise en œuvre de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne). Les groupes découvrent les techniques non-pratiquées précédemment. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

**15h** - Pause

**15h10** - Nettoyage et rangement

**15h30** - Retour en salle. Récapitulatif concis de l'ensemble des éléments des deux journées. Démarrage du QCM d'évaluation des connaissances.

**16h30** - Correction des QCM avec explications éventuelles.

**17h** - Bilan de la deuxième journée.